

NOVEMBRE 2025

25_PAR_23

VERIFICATION DES TITRES D'ÉLIGIBILITÉ

Rapport du Bureau du Grand Conseil

Le Bureau du Grand Conseil a pris connaissance le mercredi 26 novembre 2025 des pièces justificatives relatives à l'élection d'une nouvelle députée en remplacement d'une collègue démissionnaire.

Conformément à l'article 84, al.1 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, en cas de vacance de siège pendant la législature, le Secrétariat général du Grand Conseil invite le Bureau d'arrondissement à le repourvoir. Selon l'extrait du procès-verbal du Bureau électoral de l'arrondissement de Lausanne, sous-arrondissement de Lausanne-Ville, est déclarée élue au Grand Conseil :

Mme Séverine Graff, née le 27 février 1982, originaire de Genève (GE), Montreux (VD) et Kleinlützel (SO), enseignante, domiciliée Avenue de Chablière 18, 1004 Lausanne, qui remplace au sein du groupe socialiste Mme Carine Carvalho, démissionnaire.

En vertu de l'article 23, al. 3 de la loi sur le Grand Conseil (LGC) du 8 mai 2007, le Bureau, composé de Mmes et MM. Stéphane Montangero, président, Nathalie Jaccard, 2^e vice-présidente, Jean-Bernard Chevalley, Céline Misiego, Marc Morandi et Cloé Pointet, membres, ainsi que du soussigné, a constaté la parfaite légalité de cette élection et vous propose de l'accepter telle que présentée.

Lausanne, le 26 novembre 2025

*Le rapporteur :
(Signé) Patrick Simonin
Premier Vice-Président*